N° 7

Neyd'infos

COMMUNE DE NEYDENS • NOVEMBRE 2026

Tout comprendre sur l'enquête publique Vitam 2



Porté par Migros France et le groupe Frey sur le site de l'ancien Macumba, le projet Vitam 2 nécessite une déclaration de projet conjointe avec mise en compatibilité du **SCoT** (Schéma de cohérence territoriale) de la CC du Genevois et du **PLU** (Plan local d'urbanisme) de Neydens.

Après la concertation préalable, la déclaration de projet doit être aujourd'hui à l'enquête publique.

Une réunion d'examen conjoint s'est déroulée le 16 novembre 2026 qui permet pendant 1 mois la consultation des Personnes publiques associées (PPA) telles que la Préfecture, la DREAL, la Région, le Département, ainsi que l'ensemble des territoires voisins et les chambres consulaires (CCI, agriculture...). Les avis rendus ont été versés au dossier d'enquête publique.

L'enquête publique aura lieu du 18 novembre au 19 décembre 2026 : vous trouverez l'affichage légal au siège du Pôle métropolitain (15 avenue Émile Zola, 74100 Annemasse), à la CCG (38 Rue Georges de Mestral, 74160 Archamps), sur le site de l'ancien Macumba, ainsi que sur les panneaux d'affichage règlementaire de la commune de Neydens. Dans les locaux de ces 3 administrations, il sera également possible de consulter un dossier papier et complet aux horaires d'ouvertures habituels.

Pour plus de praticité, le dossier est aussi consultable en ligne sur le site du Pôle métropolitain du Genevois français : *scot.genevoisfrancais.org* et de la commune de Neydens : *neydens.fr.* Un registre dématérialisé est également disponible sur Publilégal.

3 permanences avec le Commissaire-enquêteur auront lieu dont 2 à la mairie de Neydens : le **24 novembre de 14h à 17h et le 7 décembre de 9h à 12h**. Une permanence aura lieu à la CCG, salle du Mont Sion, le **2 décembre de 14h à 17h**.

Le projet a également fait l'objet d'une **évaluation environnementale commune.**

Les résultats de l'enquête publique seront présentés dans un prochain bulletin municipal et consultable sur les mêmes sites internet de l'enquête.

EN QUOI CONSISTE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?



Une enquête publique est une procédure administrative en France qui permet **d'informer le public et de recueillir ses avis, observations et propositions** avant qu'une décision importante ne soit prise sur un projet (aménagement, urbanisme, environnement, expropriation).

Elle est menée par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif ce qui assure son **impartialité**. Ce dernier rend un rapport assorti de conclusions motivées à l'issue de l'enquête publique.

La procédure d'urbanisme concernée ici est une **Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (MEC-PLU) et du Schéma de cohérence territoriale (MEC SCoT).** Elle va permettre la modification de ces documents pour la réalisation d'un projet d'intérêt général (extension de Vitam) qui n'était pas prévu et autorisé par les règles en vigueur.

En images



Mise à nue des sols et reprise de la cave. Vue depuis la cave



Nouveau véhicule électrique (le “goopil”) pour la propreté urbaine



Plantation d’arbres à la plaine de jeux

En direct du conseil municipal

Séance du 06/10

- Décision modificative du budget
- Prêt Banque des Territoires pour la rénovation de la future Mairie de 2M€
- Modification de la procédure pour les sépultures en terrain commun : durée prolongé jusqu’au 31/12/26
- Désignation des représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- Modalités de publicité des actes communaux : affichage numérique
- Adhésion aux achats mutualisés du Syane : électricité et gaz

Séance du 25/06

- Attribution des subventions aux associations
- Actualisation des tarifs communaux : buvette du marché de Noël
- Modification du règlement intérieur des activités périscolaires

Séance du 05/05

- Composition et élection des membres du CCAS
- Désignation des représentants commission des impôts directs (CCID)

DE NOUVEAUX ARBRES PLANTES



Cet automne, la Municipalité poursuit sa volonté de créer des **espaces verts de qualité** contribuant ainsi au maintien d’espaces de fraicheur et de la qualité de vie sur la commune. Fin août 2025, la Plaine de jeux était ouverte au public permettant à chacun de profiter pleinement de ses infrastructures de jeux et de loisirs. L’été 2026 a été particulièrement chaud, avec plusieurs épisodes de canicule. Il convient de **renforcer les zones arborées**, surtout au niveau des tables de piquenique. **4 arbres seront plantés à la mi-novembre** : 2 mûriers platanes stériles et 2 paulownias, espèces locales à développement rapide, adaptées à notre climat et particulièrement résilientes face aux périodes de sécheresse.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d’année !

MARCHÉ DE NOEL



Le marché de Noël de Neydens aura lieu le week-end du **12-13 décembre 2026, à la salle polyvalente, de 10h à 18h, venez nombreux !**

Plus de **20 exposants** seront présents, pour vous faire découvrir leurs créations artisanales autour d'un vin chaud et d’animations. **Restauration et buvette sur place.**

AGENDA

28 novembre 2026
Bal nuit d’automne de la Neyd’ (salle polyvalente)

5-6 décembre 2026
Marché de Noël de l’ALFEA (salle polyvalente)

7 décembre 2026
Don du sang par l’Amicale des donneurs du sang (salle polyvalente)

12 et 13 décembre 2026
Vente de marrons et vin chaud par l’APE (hameau du père Noël), marché de Noël de Neydens (salle polyvalente)

Pour recevoir cette newsletter directement par email, contactez-nous sur communication@neydens.com !